

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 13/02/2018**

---

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du **quartier Jardin Parisien** s'est tenue le mardi 13 février 2018 de 18h à 19h15 dans la salle polyvalente de la Maison de quartier du Jardin Parisien à Clamart.

### **1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- Rénovation du mobilier et des sols de la cour extérieure de l'école du Jardin Parisien
- Incidence des travaux du T10
- Présentation du projet de la ZAC Panorama par la directrice de la SPLA, Nelly Pinaud
- Travaux de voirie
- Modification du PLU
- Les prochains événements
- Questions diverses

### **2. PARTICIPANTS**

#### **Ville de Clamart**

- **Elus délégués de quartier :**
  - Présents : Géraud Delorme, Colette Huard, Yves Sérié

#### **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

- Présents : M. Serge Pagnoni, M. Philippe Coullin, M. Daniel Colleaux, M. Couturier, M. Jean-Claude Goubard, Mme Florence Sérié, M. Pierre Crespi, Mme Annabelle Brun, M. Claude Brun, Mme Françoise Morgère, M. Jean-Claude Giraudon, Mme Daniele Haim-Bonnet
- Excusés : M. Jean-Pierre Hariot, Mme Monique Hariot, M. Dominique Alison

**Intervenante externe : Mme Nelly PINAUD : Directrice de la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement)**

### **3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE**

Démarrage à 18h00

#### **1- Cadre de vie**

- Dans le parc forestier, nous allons poursuivre en février notre programme de rénovation du mobilier avec le remplacement de 4 corbeilles et de 14 bancs en bois.
- Dans l'école du jardin parisien :
  - Nous avons procédé à l'enlèvement des sols synthétiques installés au pied des arbres à l'arrière de l'école. Ces sols se soulevaient, ils nuisaient à la bonne santé des arbres. A la place, les jardiniers ont apporté de la terre dans laquelle les enfants de l'école ont planté les fleurs offertes par la Mairie.
  - Courant 2018, nous allons changer le sol souple de deux des structures ludiques de la cour dont les capacités amortissantes ne sont plus satisfaisantes.

#### **2- Point sur les travaux du T10**

- Déviation des réseaux concessionnaires 2017 > 2019
- 2ème phase : travaux du tramway et aménagements urbains 2019 > 2022

#### **3- Présentation du projet Panorama**

Madame Nelly Pinaud, Directrice de la SPLA a présenté le projet et a répondu aux diverses questions

#### **4- Travaux de voirie**

Nous venons de signer une convention avec le syndicat d'électricité le SIPPAREC pour l'enfouissement des lignes aériennes dans les rues des carnets, impasse des carnets, et rue des Champs Faucillons. Cette opération 2018 vient dans la suite des opérations 2017 en cours d'achèvement dans les rues des Feuillants, Albert Neveu, Soleil Levant, Acacias, Platanes, et Marronniers.

Pour toutes ces opérations, il n'est pas prévu de réfection de voirie à la suite (sauf pour la rue des Champs Faucillons, où le revêtement de chaussée est prévu).

#### **5- Modification du PLU, point sur le planning**

- Exposition publique qui présentera le contenu de la modification (avant enquête publique)
- Enquête publique (printemps 2018 : avril/mai)
- Approbation du PLU modifié (été 2018 : entre juin et septembre)

Deux ateliers de concertation organisés le 20 décembre 2017 et le 10 janvier 2018 ont permis de recueillir les premières suggestions des Clamartois.

#### 6- Dates diverses

- Visite du CSU (Centre de Surveillance Urbaine) le 5 avril 2018 pour les membres du COPIL.
- Mini-puces, Mini-guinguettes le dimanche 16 septembre
- Concert annuel le 15 septembre
- Fête des Voisins le 25 mai

#### 7- Questions diverses

- Les cyclistes ne respectent pas leur voie de circulation et sont dangereux pour les piétons au niveau du tramway
- Concernant la statue du carrefour Baujard, celle-ci a été démontée pour les travaux du T10. Appartenant au département, elle sera replacée sur son territoire.
- Réponse aux différentes questions du dernier COPIL
- Qu'en est-il des toilettes dans la forêt ?
- Pour les Clamartois ne recevant pas le Clamart Infos, il est important de le signaler auprès des élus de quartier ou auprès de la mairie : [mairie@clamart.fr](mailto:mairie@clamart.fr) et 01.46.62.37.56

**Avant de lever la séance, des membres du COPIL remercient Monsieur le Maire et les agents de la Ville pour le déneigement efficace de nos rues, suite à l'épisode que nous venons de subir.**

Fin du COPIL à 19H15.

*La séance est levée.*